



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-044-2026-03

PUBLIÉ LE 24 MARS 2026

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Cellule officines de pharmacie**

IDF-2026-03-20-00010 - Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2026/37 portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie (2 pages)

Page 3

## **Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de Seine-et-Marne /**

IDF-2026-03-24-00002 - Arrêté modificatif DOS-2026-77-01-ARS fixant la désignation des médecins agréés de Seine-et-Marne en vertu de l'article 1er du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires. (5 pages)

Page 6

## **Direction de la sécurité sociale-Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /**

IDF-2026-03-24-00001 - Arrêté du 24 mars 2026<sup>??</sup> portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations<sup>??</sup> familiales des Hauts-de-Seine (4 pages)

Page 12

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-03-20-00010

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2026/37 portant  
autorisation de transfert d'une officine de  
pharmacie

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2026/37

#### portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-3 et suivants et R. 5125-1 et suivants ;
- VU** l'ordonnance n° 2018-3 du 3 janvier 2018 relative à l'adaptation des conditions de création, transfert, regroupement et cession des officines de pharmacie ;
- VU** le décret n° 2018-671 du 30 juillet 2018 pris en application de l'article L. 5125-3, 1° du code de la santé publique définissant les conditions de transport pour l'accès à une officine en vue de caractériser un approvisionnement en médicament compromis pour la population ;
- VU** l'arrêté ministériel du 30 juillet 2018 fixant la liste des pièces justificatives accompagnant toute demande de création, de transfert ou de regroupement d'officines de pharmacie ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 18 avril 1984 portant octroi de la licence n°77#000382 à l'officine de pharmacie sise 28 route de Paris à Chailly-en-Bière (77930) ;
- VU** la demande enregistrée le 24 novembre 2025, présentée par Monsieur Frédéric David BODEAU, pharmacien, en vue du transfert de cette officine vers le 2 rue des Tilleuls à Chailly-en-Bière (77930) ;
- VU** l'avis sur la conformité du local proposé aux conditions minimales d'installation rendu le 27 février 2026 par le Département Qualité Sécurité Pharmacie Médicament Biologie de l'Agence régionale de santé Île-de-France ;
- VU** l'avis réputé rendu du représentant de l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine pour la région Île-de-France ;
- VU** l'avis réputé rendu du représentant de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France pour la région Île-de-France ;
- VU** l'avis du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens Île-de-France en date du 05 janvier 2026 ;
- CONSIDÉRANT** que le déplacement envisagé se fera à 500 mètres de l'emplacement actuel de l'officine au sein de la même commune de Chailly-en-Bière (77930) ;
- CONSIDÉRANT** que le transfert n'aura pas pour effet de compromettre l'approvisionnement nécessaire en médicaments de la population résidente de la commune d'origine ;
- CONSIDÉRANT** que l'accès à la nouvelle officine sera aisé par sa visibilité, par des aménagements piétonniers et des stationnements ;
- CONSIDÉRANT** que le local proposé, qui est situé dans un lieu garantissant un accès permanent du public à la pharmacie, est conforme aux conditions minimales d'installation et remplit les conditions d'accessibilité ;

**CONSIDÉRANT** que le transfert envisagé permet de répondre de façon optimale aux besoins en médicaments de la population résidente du quartier d'accueil de l'officine ;

## **ARRÊTE**

- ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Monsieur Frédéric David BODEAU, pharmacien, est autorisé à transférer l'officine de pharmacie dont il est titulaire 28 route de Paris à Chailly-en-Bière (77930) vers le 2 rue des Tilleuls à Chailly-en-Bière (77930), au sein de la même commune de Chailly-en-Bière (77930).
- ARTICLE 2<sup>e</sup> :** La licence n°77#000636 est octroyée à l'officine sise 2 rue des Tilleuls à Chailly-en-Bière (77930).  
Cette licence ne pourra être cédée indépendamment du fonds de commerce auquel elle se rapporte.
- ARTICLE 3<sup>e</sup> :** La licence n°77#000382 devra être restituée à l'Agence régionale de santé Île-de-France avant l'ouverture au public de la nouvelle officine.
- ARTICLE 4<sup>e</sup> :** Conformément aux dispositions de l'article L. 5125-19 du code de la santé publique, la présente autorisation de transfert ne prendra effet qu'à l'issue d'un délai de trois mois à compter de la notification de l'arrêté d'autorisation au pharmacien demandeur.
- ARTICLE 5<sup>e</sup> :** Sauf cas de force majeure constaté par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, l'officine ainsi transférée devra être effectivement ouverte au public au plus tard à l'issue d'un délai de deux ans à compter de la notification du présent arrêté.
- ARTICLE 6<sup>e</sup> :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 7<sup>e</sup> :** Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Saint-Denis, le 20 mars 2026

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France

Par délégation,

La Responsable adjointe du Pôle  
Efficience

**SIGNÉ**

Laure-Anne SCHERRER

Agence Régionale de Santé - Délégation  
départementale de Seine-et-Marne

IDF-2026-03-24-00002

Arrêté modificatif D0S-2026-77-01-ARS fixant la désignation des médecins agréés de Seine-et-Marne en vertu de l'article 1er du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires.

**ARRETE N° DOS-2026/77-01/ARS**

**Modifiant l'arrêté n° DOS-2023/77-09/ARS du 7 avril 2023  
fixant la désignation des médecins agréés de Seine-et-Marne  
En vertu de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la  
désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux, aux  
conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de  
congrés de maladie des fonctionnaires**

**Le Préfet de Seine-et-Marne  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite**

**VU** la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** la loi n° 84.16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

**VU** la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**VU** la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

**VU** le décret n° 86.442 du 14 mars 1986 modifié relatif en particulier à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme ;

**VU** le décret n° 87.602 du 30 juillet 1987 modifié pris pour l'application de la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 relatif en particulier à l'organisation des comités médicaux ;

**VU** le décret n° 88.386 du 19 avril 1988 relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière ;

**Vu** le décret du Président de la République en date du 06 septembre 2023 portant nomination de Monsieur Pierre ORY, préfet de Seine-et-Marne ;

**Vu** l'arrêté du 24 novembre 1999 autorisant la mise en place d'un traitement automatisé d'informations nominatives pour la gestion des agréments de médecins, des demandes d'avis

médical concernant les fonctionnaires et assimilés et le secrétariat du comité médical et des commissions de réforme ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 3 juillet 2007 modifié fixant la rémunération des membres des comités médicaux prévus par le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 3 juillet 2007 fixant la rémunération des médecins agréés, généralistes et spécialistes visées par le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 ;

**Vu** la demande présentée par le Dr Yacine LAMARCHE-VADEL le 10 janvier 2026, de figurer sur la liste des médecins agréés pour sa compétence en médecine générale ;

**VU** la demande présentée par le Dr Matinnin TOURE le 14 janvier 2026, de figurer sur la liste des médecins agréés pour sa compétence en médecine générale ;

**Vu** l'avis favorable émis par le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de Seine-et-Marne par mail du 27 février 2026 ;

**Vu** le mail du 18 septembre 2025, du Dr Bernard MORIAU demandant de ne plus figurer sur la liste des médecins agréés pour sa compétence en oncologie ;

**VU** le mail du 8 décembre 2025 du Conseil Médical demandant la radiation du Dr Georges BREILLAT décédé, pour sa compétence en psychiatrie ;

Sur proposition du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France ;

## **ARRETE**

Article 1<sup>er</sup> : L'arrêté n° DOS-2023/77-12/ARS du 7/07/2023 fixant la liste des médecins généralistes et spécialistes agréés pour le département de la Seine-et-Marne est modifié comme suit :

L'annexe 1 de l'arrêté cité ci-dessus est remplacée par l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2<sup>e</sup> : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Seine-et-Marne dans un délai de deux mois courant à compter de la notification de celui-ci à l'intéressé(e) et de sa publication pour les tiers.

Article 3<sup>e</sup> : Le Secrétaire Général de la préfecture et la directrice de la délégation départementale de l'ARS de Seine-et-Marne sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Seine-et-Marne et de la préfecture de région.

Melun, le 24 mars 2026

Le Préfet de Seine-et-Marne,  
SIGNE  
Pierre ORY

## ANNEXE 1

Liste des médecins agréés

Arrêté DOS-2026/77-01/ARS

Modifiant l'arrêté DOS-2025/77-01/ARS

Modifiant l'arrêté DOS-2024/77-31/ARS

Modifiant l'arrêté DOS-2024/77-25/ARS

Modifiant l'arrêté DOS-2024/77-02/ARS

Modifiant l'arrêté DOS-2023/77-22/ARS

Modifiant l'arrêté DOS-2023/77-12/ARS

Modifiant l'arrêté n°77-DOS-2023/77-09/ARS du 7 avril 2023

Qualification	Code Postal	Communes	Nom Prénom	Adresse Professionnelle	Téléphone
MEDECINS GENERALISTES	773890	BEAUMONT-DU-GATINAIS	JOUFFRAY Isabelle	Maison de Santé Maison de Santé 8 rue du Mail Est	01 64 32 54 13
	77780	BOURRON MARLOTTE	MORIO Philippe	19 rue Murger	01 64 45 70 32
	77170	BRIE-COMTE-ROBERT	GALBRUN Michel	4 rue de la Chaussée	01 64 36 37 40
	77420	CHAMPS SUR MARNE	FINET Alain	2 Allée Langevin	01 64 68 03 64
	77420	CHAMPS SUR MARNE	BEN SALAH Moussa	4 rue de Paris	01 60 05 12 06
	77500	CHELLES	ALILI Hassiba	56 Boulevard Chilpéric	01 87 07 64 26
	77700	CHESSY	BONNIVARD Richard	1 rue de la Fontaine Rouge	07 68 98 99 81
	77120	COULOMMIERS	MBONGUE MOUANGUE André-Pascal	17 rue Yvette Troispoux	01 64 03 33 18
	77181	COURTRY	BLANC Alain	21 rue des Trembles	04 49 68 34 92
	77320	LA CHAPELLE LA REINE	NAHOUM Hubert	9 place de la République	01 64 24 30 35
	77320	LA FERTE GAUCHER	STEPHANOPOLI Laurent	1 rue des Gloriettes	01 88 31 27 05
	77000	LA ROCHETTE	MIGNARD Dominique	34 avenue Théodore Rousseau	01 64 37 49 50
	77185	LOGNES	BRIKI Rachid	9-11 rue du village	01 64 21 90 66
	77185	LOGNES	LA Bobby	Pôle médical de la gare de Lognes 9 Esplanade des Droits de l'Homme	09 60 06 29 52
	77185	LOGNES	STAVRAKIS Kosta	Pôle médical de la gare de Lognes	09 77 30 33 64

				9 Esplanade des Droits de l'Homme	
	77185	LOGNES	TORDJMAN Philippe	25 grande allée des charmilles	01 60 17 51 41
	77185	LOGNES	SIVAYOGARAJAH Thurka	25 grande allée des charmilles	01 60 17 63 31
	77185	LOGNES	VERNE Jean Charles	13, rue Giuseppe Verdi	01 64 80 40 89
	77100	MAREUIL LES MEAUX	WARO Joël	9 place Jean Jaurès	07 85 45 29 47
	77100	MEAUX	TOURE Matinnin	14 mail des Corses	01 41 81 17 48
	77000	MELUN	COLLET Sylvain	24 rue du Colonel Picot	01 64 09 59 85
	77000	MELUN	HAY Bruno	12 rue des Saints Pères	01 64 23 13 87
	77130	MONTEREAU-FAULT-YONNE	DUHAY Alain	16 rue Pierre de Montereau	01 64 32 33 90
	77130	MONTEREAU-FAULT-YONNE	SCHIANO DE COLELLA Jean-Bernard	Centre municipal de Santé 9 rue Fleur Bégné	01 82 34 00 20
	77130	MONTEREAU-FAULT-YONNE	DUFricHE Jean	11 rue Victor Hugo	01 64 70 31 61
	77250	MORET-SUR-LOING	PRIEUR GERARDIN Patricia	15 bis avenue Jean Jaurès	01 60 70 52 32
	77120	MORMANT	GUILLEMARD J. Christophe	31 rue Guilloteaux	01 64 06 51 87
	77140	NEMOURS	RAVELEAU Jacques	5 rue Léon Daunay	06 09 14 39 16
	77140	NEMOURS	LAMARCHE-VADEL Yacine	Centre Hospitalier de Nemours 15 rue des Chaudins	01 64 45 19 86
	77340	PONTAULT-COMBAULT	BANH Antoine	19 route de la Libération	01 64 40 63 65
	77340	PONTAULT-COMBAULT	TANQUERELLE Bruno	73 avenue Charles Rouxel	01 60 29 33 39
	77340	PONTAULT-COMBAULT	YVAN Jean -Pierre	73 avenue Charles Rouxel	06 08 11 69 75
	77160	PROVINS	LEGET François-Yves	36 rue Aristide Briand	01 64 60 24 44
	77860	QUINCY-VOISINS	PARPALEIX Patrick	9 rue Braunston	01 64 63 12 41
	77670	SAINT-MAMMES	TRAN KHAI Hoan	61 Quai de Seine	01 64 23 38 11
	77176	SAVIGNY-LE-TEMPLE	HAR Cécile	1 rue de l'Ancien Collège	01 64 10 20 03
	77200	TORCY	GONTIES Michaël	10 rue de l'Eau Vive	01 60 17 72 89
	77240	VERT-SAINT-DENIS	ELBEZ Guy	20 rue Pasteur	01 60 63 34 43
<b>CARDIOLOGUES</b>	77160	PROVINS	JIBRIL Abdelhafid	17 place Honoré de Balzac	01 64 00 17 88

<b>CHIRURGIENS ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE</b>	77190	DAMMARIE- LES-LYS	COTTIAS Pascal	230 rue Pierre Curie	06 41 04 27 60 01 64 87 48 99
	77160	PROVINS	CHARON Richard	Centre Hospitalier Léon Binet	01 64 60 40 00
<b>GYNECOLOGIE- OBSTETRIQUE</b>	77120	COULOMMIERS	NABI Ali	Centre Hospitalier de Coulommiers 4 Rue Gabriel Péri	01 64 65 38 92 ou 01 64 65 38 66 ou 01 64 65 38 94
<b>PSYCHIATRES</b>	77190	DAMMARIE LES LYS	GEORGE Caroline	CMP 1 Résidence du Parc de la Mairie	01 64 10 28 60
	77190	DAMMARIE LES LYS	HIDJEB Djamel	CMP 1 Résidence du Parc de la Mairie	01 64 10 28 60
	77600	JOSSIGNY	DESCE Jean-Marie	2 cour de la Gondoire	01 61 10 64 50
	77600	JOSSIGNY	KETIR Djamila	2 cour de la Gondoire	01 61 10 64 64
	77100	MEAUX	KHRAIS Tawfiq	6-8 rue Saint Fiacre	01 64 35 38 38
	77190	DAMMARIE LES LYS	HAMOUDI Slimane	Centre Médico-psychologique du Parc 1 résidence du Parc de la Mairie	01 64 10 28 60
<b>SPECIALISTE EN SANTE PUBLIQUE ET MEDECINE SOCIALE</b>	77600	JOSSIGNY	MARC Bernard	GHEF 2/4 Cours de la Gondoire	01 61 10 63 64

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale  
de contrôle et d'audit des organismes de  
sécurité sociale

IDF-2026-03-24-00001

Arrêté du 24 mars 2026  
portant nomination des membres du conseil  
d'administration de la caisse d'allocations  
familiales des Hauts-de-Seine

**ARRÊTÉ du 24 mars 2026  
portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations  
familiales des Hauts-de-Seine**

**Le ministre du travail et des solidarités  
La ministre de la Santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2, L. 215-3, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2025 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2026 portant délégation de signature à Monsieur Guy-Michaël DALIN, Chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre Val-de-Loire de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu les désignations formulées par le monsieur le préfet de la région Île-de-France ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

**ARRÊTENT**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés au conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine :

**1° En tant que Représentants des assurés sociaux**

*Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT)*

Titulaires :

- Madame Samia BIENFAIT
- Monsieur Mehdi HAIDER

Suppléants :

- Monsieur Mohamed FERRAH
- Madame Elisabeth MOREAU

*Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT)*

Titulaires :

- Madame Rita LASSOURCE
- Monsieur Frédéric MICHAUT

Suppléants :

- Poste vacant
- Poste vacant

*Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)*

Titulaires :

- Monsieur Olivier BODO
- Madame Corinne BOULICAUT

Suppléants :

- Monsieur Patrick DELAMARE
- Monsieur Jose MARTINEZ

*Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC)*

Titulaire :

- Monsieur Zoubir GHOUAS

Suppléant :

- Monsieur Abdoulay DIAKHO

*Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)*

Titulaire :

- Madame Aurelie LEFEVRE

Suppléant :

- Madame Maria Jose BAUTISTA

**2° En tant que Représentants des employeurs**

*Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF)*

Titulaires :

- Madame Sonia CHARIF
- Monsieur Laurent VANPARYS

Suppléants :

- Madame Sylvie LEGRAND
- Monsieur Alexis VILA-PERRIO

*Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)*

Titulaires :

- Poste vacant
- Poste vacant

Suppléants :

- Poste vacant
- Poste vacant

*Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P)*

Titulaire :

- Madame Audrey YARGUI

Suppléant :

- Madame Laurence JOSEPH

**3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants**

*Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P)*

Titulaire :

- Monsieur Khalid AGHBAL

Suppléant :

- Madame Sandrine VILLETTE

*Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)*

Titulaire :

- Poste vacant

Suppléant :

- Poste vacant

*Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE)*

Titulaire :

- Madame Marie Lourdie CHARDAVOINE

Suppléant :

- Poste vacant

**4° En tant que Représentants des associations familiales**

*Sur désignation de l'organisation Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)*

Titulaires :

- Madame Béatrice BELLIARD
- Madame Caroline CARMANTRAND
- Madame Marie POIDATZ
- Poste vacant

Suppléants :

- Madame Laurence PIQUET
- Poste vacant
- Poste vacant
- Poste vacant

## 5° En tant que personnes qualifiées dans le domaine d'activité de l'organisme

*Sur désignation de monsieur le préfet de la région Ile-de-France*

- Madame Sophie CINTRAT LE GUYADER
- Madame Isabelle HANQUET
- Monsieur Patrice William ONDOUA
- Madame Marion PASQUIER

### **Article 2**

Le présent arrêté prend effet à compter du 25 mars 2026.

### **Article 3**

Le chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 24 mars 2026

**Le ministre du Travail et des Solidarités**

Pour le ministre et par délégation :

*Signé*

Guy-Michaël DALIN

**La ministre de la Santé, des Familles, de  
l'Autonomie et des Personnes handicapées**

Pour la ministre et par délégation :

*Signé*

Guy-Michaël DALIN